



Une mise en prévention à retardement...

Mardi 30 octobre 2018, vers 13h15, tous les éléments étaient réunis pour qu'un incident violent dégénère en véritable drame...

D'abord **le seul gradé présent dans l'établissement** bataille ferme pour tenter de consolider l'appel de 13 h sur Génésis avant qu'un contre appel ne devienne obligatoire puisque l'appel de 12 h 30 n'a pu être validé pour cause de plantage de logiciel...

Ensuite, le déclenchement sonore d'alarme n'est pas répercuté au PCI (l'enceinte est défectueuse...) où les agents présents, faisant preuve d'un grand professionnalisme, n'identifient la menace que grâce aux caméras...

Enfin, lors de l'ouverture pour contrôle des effectifs, le détenu D, à empêché le surveillant de refermer la porte de sa cellule en mettant un coup de pied contre celle-ci.

Non content de ce geste de violence gratuite, il a aussi attrapé le collègue par le col afin de l'entraîner dans la cellule et tenter de lui agrippé le cou.

Le surveillant, qui a eu le réflexe de se débattre, a pu ramener le détenu sur la coursive où il a été rapidement maîtrisé par les collègues arrivés en renfort.

Mais ceux-ci ont dû patienter un long moment avant qu'un agent en poste au PCI puisse leur amener des menottes, non pas pour une mise en prévention immédiate mais pour placer l'individu en salle d'attente... le temps pour **le seul gradé présent** d'en finir avec la validation de l'appel obligatoire de 13 h avant de pouvoir enfin procéder à la mise en prévention du détenu D....

Le bureau local **Force Ouvrière de la MA Le Mans Les Croisettes** dénonce l'attitude irresponsable de ceux qui ont quitté l'établissement pour aller se restaurer sans se préoccuper de savoir si le staff de commandement était suffisant et demande à la Direction locale une audience afin de s'assurer qu'une procédure sera adoptée pour qu'une telle carence ne se reproduise plus.

Le bureau local **Force Ouvrière de la MA Le Mans Les Croisettes** espère qu'une sanction exemplaire sera prise à l'encontre du détenu D. pour cette lâche agression.

Le bureau local **Force Ouvrière de la MA Le Mans Les Croisettes** tient à assurer au collègue agressé son total soutien et reste à sa disposition pour toute démarche qu'il souhaiterait entreprendre et tient à féliciter l'ensemble des personnels présents qui, par leur grand professionnalisme, ont su gérer au mieux cet incident qui se termine heureusement sans blessé grave...

**Le bureau local Force Ouvrière
de la MA Le Mans Les Croisettes**
le, 31 octobre 2018.